

RAPPORT

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

RSE 20
22

TABLE DES MATIÈRES

04

Abréviations,
Acronymes et Sigles

05

Glossaire

06

Sommaire

07

I. faits marquants
de l'année 2022

16

II. Notre responsabilité

19

III. Les engagements
responsables de la boad

24

IV. Etat d'avancement des
projets et des actions RSE
au cours de l'exercice 2022

34

V. Projets d'impacts financés
par la BOAD sur l'exercice
2022

38

VI. Réalisation des objectifs
d'impacts sur le développe-
ment du plan djoliba
(2021-2022)

42

VII. ESG by design :
systematisation de la RSE -
introduction des criteres
ESG

45

Annexe

ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AEP	: Alimentation en Eau Potable
AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CH	: Capital Humain
DCRP	: Département de la Communication et des Relations Publiques
DEFIC	: Domaine Environnement et Finance Climat
DIDD	: Département de l'Innovation et du Développement Durable
CDN	: Contributions Déterminées au niveau National
COPIL	: Comité de Pilotage
E&S	: Environnementaux et Sociaux
ESG	: Environnement Social et Gouvernance
FA	: Fonds d'Adaptation
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FVC	: Fonds Vert pour le Climat
GMV	: Grande Muraille Verte
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PACAN	: Prêts Adaptés aux Catastrophes Naturelles
PASA	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCCD	: United Nations Convention to Combat Desertification



GLOSSAIRE



RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire, des préoccupations sociales environnementales et éthiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les autres acteurs, appelés "parties prenantes".



ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à l'horizon 2030. Les ODD exposent les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif.



MATÉRIALITÉ

La matérialité vise à établir une hiérarchie pertinente des enjeux d'une stratégie de développement durable, au regard des priorités d'une entreprise ou autre type d'organisation ainsi que des attentes des diverses parties prenantes.



ISO 26000

L'ISO 26000 est l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Cette norme contient des lignes directrices et non des exigences. Elle ne se prête donc pas à la certification, contrairement à d'autres normes très connues de l'ISO. Elle permet en revanche de clarifier la notion de responsabilité sociétale, d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale, dans le monde entier. Elle vise les organisations de tous types, quelle que soit leur activité, leur taille ou leur localisation.

SOMMAIRE



La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'Institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Au travers de ses missions, elle fait l'objet de nombreuses attentes des Etats membres de l'UEMOA. Si elle ne peut à elle seule répondre à tous les défis économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux, la BOAD, participe très activement au développement d'une économie équilibrée et soutenable dans la sous-région Ouest Africaine.

Dans cette veine, l'orientation de l'Institution est focalisée sur l'impact de ses financements et sa contribution à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODDs) des Nations-Unies. Elle joue ainsi pleinement son rôle de banque de développement en orientant ses actions vers les secteurs et les domaines prioritaires pour les Etats notamment : (i) les infrastructures et économie numérique, (ii) l'agriculture et la souveraineté alimentaire, (iii) l'énergie et les ressources naturelles, (iv) la santé, l'éducation et l'immobilier.

Au-delà de ses missions, la BOAD mène depuis quelques années une politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) traduite en actions concrètes qui participent à la stratégie d'entreprise. Elle marque une volonté forte de conserver une position de leader dans le domaine de la RSE, pour ses propres activités d'une part mais aussi dans le cadre de ses financements et investissements d'autre part.

Ce Rapport Annuel de la RSE (performance extra-financière) vise à répondre aux obligations de reporting en vue d'assurer la transparence de l'Institution, et ce conformément aux standards internationaux en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG).



01 | FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022









1er Mars 2022**Lancement du programme ESG BY DESIGN**

Ce programme vise à renforcer la culture RSE au sein de la Banque et à ancrer davantage son action dans la durabilité. Il sera une déclinaison systématique de cette approche, et pas uniquement au travers des « actifs ESG » portée ou originée par la Banque.

La BOAD a décidé de s'engager depuis plusieurs années à faire de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise un avantage concurrentiel majeur, tant pour son développement commercial que pour soutenir sa performance financière à long terme en mitigeant les risques émergents liés aux facteurs ESG.

28 Avril 2022**Remise de Diplôme à la première promotion du programme YENNENGA**

Le 28 avril 2022 au Siège de la BOAD s'est tenue la remise de diplômes de la première promotion du programme YENNENGA, sous le haut parrainage de Madame la Première Ministre du Togo.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de sa politique en matière d'égalité et d'équité de genre, conformément à l'ODD 5 portant sur l'égalité entre les sexes, la BOAD a initié un programme d'excellence, baptisé « YENNENGA » en référence à la fondatrice du peuple Mossi dans l'actuel Burkina Faso, destiné au renforcement du leadership des femmes avec pour but de leur donner les moyens d'accéder aux postes clés de la Banque. Ce programme vise à former une vingtaine de femmes par an, pendant trois ans, avec pour objectifs à l'horizon 2025 de : (i) renforcer les capacités d'au moins 90% de femmes de la BOAD et (ii) faire évoluer au moins à 40% la présence des femmes dans le management de la Banque.

9 au 20 Mai 2022 à Abidjan**Participation de la BOAD à la 15^{ème} Conférence des Parties (COP 15) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification**

La BOAD a participé à Abidjan, à la 15^{ème} Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification sur le thème « Terre. Vie. Héritage : de la rareté à la prospérité ».

La COP15 fut une COP africaine et un moment clé dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. 45 % de l'Afrique est constituée de terres arides, et trois quarts des terres productives sont dégradées. La lutte contre la dégradation des terres et la désertification ainsi que l'atténuation des effets de la sécheresse sont indispensables à la croissance économique et au progrès social des pays africains.

En marge de cette rencontre :

- Un mémorandum d'entente a été signé le 10 mai 2022 entre la BOAD et Global Green Growth Institute. Ce mémorandum permettra (i) la formulation conjointe de projets et programmes climat ; (ii) la mobilisation de la finance climat à travers des mécanismes financiers des Nations Unies tels que le Fonds pour l'Adaptation (FA), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Fonds Vert pour le Climat (FVC).
- S'est tenue le lancement du « Abidjan Legacy Program » qui a également été un moment fort de cet événement. Ce programme vise à stimuler la durabilité environnementale à long terme dans les principales chaînes de valeur, tout en protégeant et en restaurant les forêts et les terres. Il a aussi pour objectif d'améliorer la résilience des communautés face au

changement climatique en Côte d'Ivoire. La BOAD a contribué au financement partiel de l'Initiative d'Abidjan « Abidjan Legacy Program », de concert avec les institutions sœurs que sont la BAD et le FIDA.

L'initiative d'Abidjan constitue une réponse globale et intégrée, qui vise tout d'abord à créer les conditions d'une durabilité environnementale, à replacer ensuite le secteur agricole dans un rôle puissant de création d'emplois et de revenus, à produire enfin un équilibre social qui garantisse à toutes les couches de la société, le droit à une alimentation équilibrée et à une vie plus décente.

Cette initiative « Abidjan Legacy Program » est une approche globale et novatrice pour une nouvelle prospérité. Elle est structurée autour de quatre (04) points principaux. Il s'agit de la (i) lutte contre la déforestation et la restauration des forêts qui vise à restaurer 20% du couvert forestier ivoirien d'ici la fin de la décennie, (ii) l'amélioration de la productivité agricole à travers la mécanisation et la restauration des sols, (iii) les actions en vue de rendre les chaînes de valeurs actuelles plus durables avec une transformation locale plus significative, pour générer davantage de richesses et d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes et (iv) l'identification des chaînes de valeur du futur, respectueuses des sols et capables de résister au changement climatique. Il s'agit d'un programme dont les grands principes pourront s'appliquer à tous les pays confrontés aux défis de la désertification et de la déforestation.

23 au 25 Mai 2022**Atelier de lancement du projet régional de gestion durable des déchets et de réduction des polluants organiques persistants dans les Etats membres de l'UEMOA**

Un atelier de lancement du projet régional d'appui à la gestion durable des déchets et de réduction des émissions de polluants organiques persistants non intentionnels (UPOPS) et du mercure dans six pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal, Togo) s'est tenu au siège de la BOAD à Lomé.

La rencontre a permis d'échanger sur les potentielles synergies à développer avec les initiatives en cours ou à venir dans la zone d'intervention du projet. Ont pris part à cet atelier, des représentants des Mairies des villes bénéficiaires, des ministères (environnement et finance), des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) (FEM, AFD et Banque mondiale), des institutions communautaires (BOAD, Commission de l'UEMOA), des ONG locales et du secteur privé.

30 Juin 2022**Acculturation à la biodiversité**

Elle a été déployée en trois (03) phases : (i) un diagnostic, établi sur le degré de maturité à la biodiversité en matière d'exposition du portefeuille au risque biodiversité et d'intégration de celle-ci dans les process de la Banque, y compris dans la gestion des risques ; (ii) des sessions de formation ont été organisées sur la Biodiversité. Elles visent un double objectif : l'acculturation au sujet de la biodiversité d'une centaine de collaborateurs (y compris COMEX et CODIR) et le renforcement des compétences en la matière des équipes opérationnelles ; (iii) l'établissement d'une feuille de route en vue de l'élaboration d'une stratégie biodiversité.

Juillet 2022**Adhésion aux « Principes pour une Banque Responsable » (PRB) du UNEP FI**

La BOAD a entamé les diligences en vue de l'adhésion aux "Principes pour une Banque Responsable" (PRB) du UNEP FI. Les PRB sont une charte de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) créée en 1992 suite au regroupement d'institutions financières et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Dans le contexte de la prise de conscience sur la nécessité de prendre en compte les impacts environnementaux des opérations financées, lesdits principes, non contraignants, peuvent être définis comme un cadre garantissant l'alignement de la stratégie et des pratiques des banques signataires sur la vision définie dans les Objectifs de Développement Durable et l'Accord de Paris sur le climat.

13 Septembre 2022**Lancement de la Communauté RSE**

Un atelier de lancement, sous le parrainage de Monsieur le Président de la BOAD s'est tenu à Lomé au Palais des Gouverneurs, au cours duquel les membres de la communauté RSE de la Banque se sont appropriés leur mission.

Il s'agira de développer des automatismes qui deviennent une seconde nature. Cette démarche requiert un vrai changement culturel. La culture est un concept amorphe auquel il faut donner corps et établir des mécanismes de transmission au travers d'un processus concret. La Haute Direction a donné le ton, « tone from the top » qui résonne comme un écho au travers de l'organisation en définissant désormais la RSE comme une de ses valeurs. Mais le changement devra également s'opérer de la base dans une démarche « bottom up ». Les deux (02) approches sont fondamentales dans l'exercice de l'appropriation. Le chan-

gement de mindset ne se décrète pas, il doit se construire. La RSE a été impulsée de manière remarquable, il faut maintenant la propulser. Pour ce faire, il faut l'existence de vraies « courroies de transmission », des relais que sont les correspondants RSE au sein de la BOAD. Dans cette dynamique, il a fallu impérativement donner corps, existence à ce groupement comme un vrai élément de la Gouvernance RSE : « la Communauté RSE ».

Cette communauté RSE, dénommée « BOAD DURABLE » regroupe une vingtaine d'acteurs des divers domaines d'activités avec pour missions (i) d'animer et de fédérer autour d'eux les autres collaborateurs sur les enjeux de la RSE et (ii) d'enclencher l'opérationnalisation et la diffusion de la RSE au travers des bonnes pratiques au sein de l'Institution.

26 au 28 Septembre 2022**Formation Villes Durables**

Un atelier de formation sur le thème « Villes Durables » s'est tenu au siège de la BOAD à Lomé. Cette formation avait pour but de compléter le niveau d'appropriation et d'acculturation des acteurs concernés en matière de ville durable afin d'aider à mettre en place un outil opérationnel, propre à chaque domaine d'intervention. Cet outil sera destiné à originer et identifier des actifs entrant dans la cible « Développement Durable » de la Banque.

L'objectif poursuivi est d'outiller les acteurs opérationnels au sein de la BOAD pour leur recherche active de projets à impacts. Une première phase dudit programme s'est traduite par une formation sur (i) l'acculturation et l'approfondissement des connaissances en matière de ville durable, l'approche par l'impact, et l'alignement d'un projet par rapport aux ODD ; (ii) l'acculturation en matière d'évaluation d'impact pour les sujets de ville durable ; et (iii) l'harmonisation de la terminologie et de la sémantique associées à l'univers de la ville durable.

04 au 06 Octobre 2022 à Dakar Semaine de la « Mobilité Durable et du Climat »

La semaine de la « Mobilité Durable et du Climat » s'est tenue à Dakar avec pour objectif de favoriser un développement des territoires compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris, notamment en ce qui concerne la mobilité.

Elle a permis de repenser les défis réels et urgents à relever en matière de transport et de mobilité. Elle a été aussi un moment privilégié pour échanger sur les solutions innovantes et adaptées aux problématiques liées au transport urbain, dans le contexte très particulier des pays en développement. Ce fut ainsi l'occasion de repenser les défis réels et urgents à relever en matière de transport et de mobilité, mais aussi de bénéficier d'un moment d'échange privilégié avec les différents acteurs des politiques de mobilité sur les enjeux et perspectives en matière de transport, d'aménagement de villes durables, d'éducation au changement climatique.

05 octobre 2022 Participation à la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

la BOAD a rejoint la TNFD en tant que membre du forum au titre du Development Finance Hub. Cette participation offre à la Banque l'opportunité de partager son expérience en matière de prise en compte des risques liés à la nature dans le financement de projets dans sa zone d'intervention. La TNFD est un groupe de travail qui œuvre à l'élaboration d'un cadre commun permet-

tant aux institutions financières et aux entreprises d'évaluer, de suivre et de publier les risques financiers liés au déclin de la biodiversité. En s'impliquant dans ce groupe de travail, la Banque se positionne comme un pionnier dans la sous-région en vue d'influencer ses parties prenantes en matière de prise en compte desdits risques dans leurs opérations.

05 octobre 2022 Participation à la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

La Banque a exprimé publiquement son soutien à la TCFD en octobre 2022. La TCFD est un groupe de travail qui a pour mission d'encourager la publication d'informations financières relatives au climat qui sont cohérentes, comparables, claires et fiables afin d'améliorer la transparence financière des entreprises en matière de climat. Cette démarche entreprise par la Banque indique qu'elle estime que les recommandations de la TCFD fournissent un cadre utile pour accroître la transparence sur les risques et les opportunités liés au climat et qu'elle s'engage à favoriser la mise en œuvre de la TCFD.

6 au 18 Novembre 2022 Participation de la BOAD à la Conférence des Parties (COP27) de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques

La BOAD a pris part à la COP27 à Charm El-Sheikh, en Égypte afin de renforcer son positionnement en tant qu'acteur clé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest. A cette occasion, elle a

signé un Protocole d'Accord avec la Fondation R20 et le Groupe Edifice Capital en vue d'étudier la structuration d'une nouvelle Facilité de financement des investissements territoriaux dans les Etats membres de l'UEMOA. La COP 27 a permis à la BOAD d'inscrire son action dans le cadre des résolutions de l'Accord de Paris sur les Changements Climatiques qui lui ouvriront des opportunités de financement, notamment dans la mise en œuvre des CDN des Etats membres.

14 au 15 Novembre 2022 Caravane santé - Campagne de dépistage, de sensibilisation et de conseils sur le diabète et l'hypertension artérielle / Prenons soin de notre santé

Dans le cadre de son action d'employeur responsable, la BOAD a organisé en collaboration avec l'ONG Internationale Santé en Entreprise (SEE), une campagne de dépistage, de sensibilisation et de conseils sur le diabète et l'hypertension artérielle, les 14 et 15 novembre 2022 à son Siège. Des dépistages par tests rapides avec remise immédiate du résultat ont été effectués et des conseils en nutrition et diététiques physique ont été prodigués au personnel. Cette campagne a connu une participation massive du personnel.

La cible touchée par cette caravane était constituée de 205 personnes (Saliés : 188, Familles : 02, Prestataires : 07, autres : 08) en majorité des Hommes (71,2%). Sur les 205 participants accueillis, 204 ont été reçus au stand de sensibilisation et 199 sont passés en salle de dépistage dont 122 orientés vers le médecin-coordonateur. Sur les 122 participants orientés, 31 ont été effectivement reçus en consultation. L'objectif était d'interpréter les ré-

sultats, de faire une investigation détaillée en vue d'une orientation vers un suivi. Les personnes n'ayant pas pu bénéficier de cette consultation sur place seront vues par le centre médical de l'entreprise.

La répartition détaillée par âge a fait apparaître quatre (04) générations :

- Les « jeunes » de moins de 20 ans (0,48% du total) ;
- Les « adultes » de 20 à 39 ans (41,46 %) ;
- Les « séniors » de 40 à 59 ans (58,04%) ;
- Les « aînés » de 60 et plus (0,48%).

Le parcours des participants s'est fait sur un circuit en quatre (4) étapes ci-après :

- Étape 1 : La prise des constantes : température, taille, poids, tour de taille ;
- Étape 2 : la sensibilisation à travers un test de calcul de risque : la FindRisc (diabète) ;
- Étape 3 : la prise de la tension artérielle (TA) et la prise de sang pour le dépistage des pathologies suivantes : Diabète (glycémie), VIH, VHB (Hépatite B), HB (anémie) ;
- Étape 4 : consultation des participants orientés avec le médecin pour l'interprétation des résultats en vue d'une prise en charge médicale des cas positifs ou à risque.

02 au 04 Décembre 2022

Organisation du Abidjan OCEAN HACKATHON

Océan Hackathon est une action du Campus mondial de la mer, visant le partage, l'utilisation des nouvelles technologies numériques et l'esprit d'entreprendre. Les projets développés valorisent les données marines et maritimes en les détournant parfois de leur usage premier. Depuis son démarrage en 2016, Océan Hackathon a fédéré une nouvelle communauté autour de la mer et du numérique, depuis 2019 en France et à l'international.

Les objectifs du Océan Hackathon sont de mieux faire connaître, de valoriser les océans et de repenser les usages pour une économie maritime durable. Si certains sujets sont universels (pollution, préservation de la biodiversité, sensibilisation, etc.), d'autres sont davantage liés aux spécificités d'un territoire.

Organisé pour la première fois en Afrique francophone, à l'initiative de la BOAD, l'évènement s'est déroulé à Abidjan en Côte d'Ivoire du 02 et 04 décembre 2022 et simultanément dans toutes les villes participantes avec l'accompagnement de la BADEA.

7 au 19 décembre 2022

Participation à la Conférence des Parties sur la biodiversité (COP15)

Une délégation de la Banque a participé, à Montréal, à la Conférence des Parties sur la biodiversité (COP15) axée sur la protection de la nature et la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité. Elle a pu mener diverses activités comprenant en particulier i) le suivi des négociations du Cadre Mondial sur la Biodiversité Post 2020 qui ont abouti à des accords sur les objectifs de restauration d'au moins 30% de terres dégradées, de préservation et de gestion d'au moins 30% des océans et zones côtières, de mobilisation d'au moins 200 milliards de dollars US d'ici 2030, ii) la tenue de séances de travail avec des partenaires pour l'identification de pistes de collaboration en faveur du financement de la biodiversité.



02 | NOTRE RESPONSABILITE

La Banque Ouest Africaine de Développement a été créée pour accélérer le développement économique et social au sein des 8 pays de la sous-région. Elle intègre de longue date, dans sa stratégie et dans ses modes opératoires, les exigences du développement durable.

Au cours de la dernière décennie, cette thématique aussi appelée RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) a connu de fortes évolutions au plan international notamment avec la publication de la norme ISO 26 000 en 2010 et des Objectifs du Développement Durable de l'ONU en 2015. Afin de maintenir son positionnement de leader dans ces domaines et de jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion de la RSE, la BOAD a procédé à une évaluation de sa maturité RSE, réalisée par un organisme tiers indépendant en 2019. Il en résulte une politique et une stratégie RSE ambitieuses destinées à accroître le niveau de performance de la Banque sur ce sujet. La politique RSE correspond au cadre général de l'action.

Elle est structurée en cinq (05) grands piliers qui couvrent intégralement les exigences de l'ISO 26 000 :

- i) **La gouvernance** : l'approfondissement d'une gouvernance responsable dans la conduite de nos activités ;
- ii) **Territoires et Droits de l'homme** : une contribution renforcée au respect des droits de l'homme et au développement des territoires ;
- iii) **L'environnement** : une participation active et directe à la lutte contre les changements climatiques par la réduction de nos impacts environnementaux ;
- iv) **Les clients et partenaires** : la réaffirmation du respect que nous avons pour nos clients et nos fournisseurs, en prenant soin de diffuser de façon graduelle auprès d'eux et de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, les principes forts de notre approche sociétale ;
- v) **Le capital Humain** : le développement de notre capital humain tant sur l'amélioration continue des conditions et du cadre de travail, que sur le renforcement des capacités et la montée en compétence et en responsabilité.



31 domaines d'actions ont été identifiés à partir des cinq (5) piliers sus évoqués, conformément à la norme ISO 26 000 en vue d'aboutir dans les années à venir, à une responsabilité sociétale qui sera le levier d'une performance durable et reconnue de nos financements

La démarche RSE de la BOAD est structurée autour des onze (11) axes ci-après :

- | | | | |
|-------------------|---|-------------------|---|
| axe
01 | Intégrer la RSE à la gouvernance de la Banque ; | axe
07 | Créer des solutions de financement innovantes et inclusives ; |
| axe
02 | Partager les impacts de nos projets avec les populations ; | axe
08 | Renforcer la communication sociale en interne ; |
| axe
03 | Organiser le mécénat à travers une fondation ; | axe
09 | Assurer la sécurité des agents ; |
| axe
04 | Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne ; | axe
10 | Développer les compétences de chacun ; |
| axe
05 | Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables ; | axe
11 | Soutenir la diversité au sein les équipes. |
| axe
06 | Promouvoir la labélisation ISO 26000 auprès des partenaires ; | | |

En annexe le tableau présentant la concordance entre les cinq (05) piliers de la Stratégie RSE de la BOAD et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

03 | **LES ENGAGEMENTS RESPONSABLES** DE LA BOAD

AGIR POUR L'INCLUSION DU CAPITAL HUMAIN

En tant qu'Employeur Responsable, la BOAD s'est engagée à veiller à la qualité de vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes, qui sont des facteurs clés permettant d'encourager l'engagement des collaborateurs et de gagner en performance.

La BOAD a poursuivi en 2022, l'objectif d'amélioration de sa marque employeur. Trente-cinq (35) postes ont été pourvus en 2022 avec un accent particulier sur la poursuite de la promotion du Genre et de la diversité. En effet, sur la période, quinze (15) femmes ont pu être recrutées, soit 43% des nouvelles recrues. De même, le choix clairement affiché par la Banque de promouvoir le Genre s'est aussi manifesté par la mise en œuvre du Programme YENNENGA. Par ailleurs, Vingt-six (26) membres du personnel, principalement des analystes financiers, ont été inscrites au programme de certification Project Management Professional. De même, un programme de formation certifiant a été mis en place au bénéfice de dix (10) membres du personnel.

POLITIQUE GENRE

Cette politique validée en Décembre 2022 par le Conseil d'Administration de la BOAD, réaffirme l'engagement de la Banque en tant qu'Employeur Responsable, à promouvoir la prise en compte des questions de Genre comme moyen de favoriser la réduction de la pauvreté, le développement économique et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle vise principalement l'égalité hommes-femmes à titre d'objectif de développement plutôt que les femmes comme groupe cible. La réalisation de cet objectif exige de la Banque qu'elle examine l'ensemble de ses politiques, programmes et projets pour dégager les incidences qu'ils ont et pourraient avoir sur les femmes et les hommes.

La politique de la Banque en matière de Genre est fondée sur le constat que l'Afrique en général et la zone UEMOA en particulier a des traits prononcés et spécifiques au plan du Genre qui influent directement sur son développement économique et social. Elle prend en considération le programme d'action international, qui vise à réaliser un partenariat complet et égal entre les femmes et les hommes, condition sine qua non pour relever les défis auxquels fait face l'UEMOA.

Par ailleurs, la Banque a lancé en juin 2022, avec l'appui technique d'un cabinet spécialisé, un Programme d'Egalité Professionnelle dont l'objectif est de promouvoir la parité au sein des équipes. programme se décline en deux (02) principales phases.

- La première phase dite de diagnostic et de mesure a permis d'analyser les pratiques RH existantes, de recueillir la perception du personnel de la BOAD sur les sujets liés à la diversité et de déceler les obstacles éventuels à la mise en œuvre optimale de la parité au sein de la Banque. Cette phase de diagnostic et de mesure a débouché sur l'élaboration d'un Plan d'actions.
- La deuxième phase dite de sensibilisation comporte des activités de renforcement de compétences sur la diversité au profit des membres du personnel. Il a pour ce faire été mis en place un comité de pilotage en vue de faciliter la mise en œuvre du plan d'actions.

CODE ÉTHIQUE DU PERSONNEL

Le Code d'Éthique de la BOAD s'engage au respect d'une éthique professionnelle qui se décline en « principes d'action » conçus pour inspirer, en toutes circonstances, l'attitude du collaborateur. Ces principes d'action ne résultent pas uniquement de considérations morales ou de règles de droit. Ils ne se limitent pas au rappel de la nécessité de respecter la Loi. Ils cherchent à promouvoir un comportement professionnel exemplaire en toutes circonstances. Pour être atteints, les objectifs de ce Code d'Éthique interpellent chacun à la réflexion et au sens de la responsabilité, car les présentes

dispositions ne peuvent régir toutes les situations auxquelles les agents peuvent être confrontés au quotidien. Mais ils énoncent les principes de respect, d'égalité et d'honnêteté qui doivent gouverner la conduite de chacun.

POLITIQUE ANTI-FRAUDE

La BOAD reconnaît l'incidence négative de la fraude et de la corruption sur le développement économique de ses Etats membres. Elle s'engage par conséquent à lutter contre ces fléaux dans ses opérations, de manière à réduire les incitations à cet égard, les gains à en retirer, et les risques qui y sont associés. La prévention et la lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses sont une entreprise foncièrement complexe, dans laquelle les progrès ne pourront qu'être graduels. La promulgation de la politique anti-fraude par la BOAD traduit sa détermination à promouvoir une culture de bonne et saine gestion et de transparence dans le processus de prise de décision, la qualité dans le cycle des projets et la rigueur dans la surveillance et la mise en exécution.

LA NEUTRALITÉ CARBONE

La crise climatique exige de toutes les composantes de la société, y compris le secteur financier, qu'elles intègrent l'aspect environnemental dans leurs activités et adoptent une démarche proactive face aux défis qui se posent. C'est dans ce contexte que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a choisi de s'engager sur la voie de la neutralité carbone, un objectif ambitieux qui témoigne de son leadership en matière de finance durable et responsable.

Pour atteindre la neutralité carbone, il est nécessaire de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) conformément à une trajectoire scientifiquement fondée, puis de compenser les émissions résiduelles incompressibles par des réductions ou des absorptions équivalentes. Cette démarche sans précédent démontre la volonté de la BOAD de jouer un rôle actif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.

La BOAD a pris plusieurs initiatives pour lutter contre les changements climatiques, notamment la réduction des émissions de GES et la transition vers une économie verte et résiliente. C'est dans ce contexte qu'en 2018, elle s'est engagée auprès des Nations Unies à prendre les mesures nécessaires pour atteindre la carboneutralité.

L'inventaire de Gaz à effet de serre (GES) donne le portrait des émissions suivant des standards reconnus internationalement. Il présente les progrès accomplis par une organisation en matière de gestion des GES d'une année à l'autre. En 2022, l'empreinte carbone de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est élevée à 3004 tonnes éq. CO2 sur une base annuelle. Cette empreinte carbone est le résultat des émissions de GES générées par les activités de la banque dans les trois catégories d'émissions : Scope 1, Scope 2 et Scope 3.

- Le Scope 1 représente 22,3% des émissions totales de la BOAD. Cela comprend les émissions directes de GES provenant de sources contrôlées par la banque, telles que les émissions de la flotte de véhicules, des groupes électrogènes et des systèmes de climatisation.
- Le Scope 2 représente 37,4% des émissions totales de la BOAD. Il s'agit des émissions indirectes de GES provenant de la production d'électricité consommée par la banque.
- Le Scope 3 représente 40,2% des émissions totales de la BOAD. Cela inclut les émissions indirectes de GES provenant d'activités qui ne sont pas directement contrôlées par la banque, telles que les émissions des déplacements professionnels et des achats de biens et services.

L'intensité des émissions de GES par employé de la BOAD est de 9,14. Cela signifie que chaque employé de la Banque est responsable en moyenne de l'émission de 9,14 t éq. CO2 par an. Les résultats de l'empreinte carbone de la BOAD présentent un niveau de confiance raisonnable, grâce à l'utilisation des données et des facteurs d'émission les plus représentatifs disponibles.



Pour atteindre la neutralité carbone, il est nécessaire de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) conformément à une trajectoire scientifiquement fondée, puis de compenser les émissions résiduelles incompressibles par des réductions ou des absorptions équivalentes. Cette démarche sans précédent démontre la volonté de la BOAD de jouer un rôle actif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.

CRÉDIT CARBONE

Néanmoins, l'engagement de la BOAD ne se limite pas à la réduction de ses propres émissions. L'Institution se distingue par sa volonté d'explorer des mécanismes de compensation, notamment par l'acquisition de crédits carbone issus de projets environnementaux certifiés. Cette approche prospective permet à la Banque de neutraliser ses émissions résiduelles tout en soutenant des initiatives respectueuses du climat dans sa sous-région et au-delà.

INITIATIVES TCFD (TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES) ET TNFD (TASK FORCE ON NATURE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES).

En cohérence avec l'ambition de la BOAD d'intégrer les critères ESG dans toutes les strates de l'Institution, elle envisage d'entreprendre les démarches idoines pour faire partie de groupes de réflexion et d'initiatives internationales sur les thématiques suivantes : les grands enjeux de développement durable tels que la biodiversité, la transition énergétique, la ville durable (océans), la nature, la valorisation de l'impact, la digitalisation.

L'objectif visé est (i) d'afficher l'engagement de la Banque pour un développement propre et résilient aux effets adverses des changements climatiques dans la sous-région, (ii) d'acquérir des connaissances par le partage d'expériences, (iii) de développer des compétences en vue de permettre à terme à la BOAD d'aligner ses engagements avec une gestion durable des ressources naturelles de l'Union dans le contexte actuel de dégradation des écosystèmes

terrestres et marins et (iv) d'intégrer des risques Climat et Nature dans le processus de gestion de risques de la BOAD.

ADHÉSION AUX « PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE » (PRB) DU UNEP FI

La BOAD a entamé les diligences pour l'adhésion aux Principes des Nations Unies pour une Banque Responsable. Un cadre unique pour un secteur bancaire durable développé grâce à un partenariat entre des banques du monde entier et l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI). Les Principes constituent le cadre principal qui garantit que la stratégie et les pratiques des banques s'alignent sur la vision que la société a définie pour son avenir dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et l'Accord de Paris sur le climat. Les banques qui ont signé les Principes s'engagent à être ambitieuses dans leurs stratégies de durabilité, en s'efforçant d'intégrer la durabilité au cœur de leurs activités, tout en leur permettant de rester à la pointe de la finance durable.

En vertu des Principes, les banques signataires identifient et mesurent l'impact environnemental et social résultant de leurs activités commerciales, fixent et mettent en œuvre des objectifs là où ils ont l'impact le plus significatif et rendent régulièrement compte publiquement de leurs progrès. Les Principes fournissent un cadre permettant aux banques de comprendre systématiquement les risques et de saisir les opportunités découlant de la transition vers des économies plus durables.



04

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET ACTIONS RSE

AU COURS DE L'EXERCICE
2022

La matrice de matérialité de la BOAD élaborée en 2019, a permis de faire ressortir onze (11) axe de progrès et différents projets qui ont été imputés à des départements spécifiques en fonction de leur domaine de prédilection. Ainsi, la déclinaison de la stratégie RSE passe par l'appropriation de chaque département d'un projet à porter à terme.



Etat d'avancement des projets RSE de la Banque au 31/12/2022

La démarche RSE de la Banque est menée dans le respect de ses valeurs autour des 11 axes suivants : intégrer la RSE à la gouvernance de la Banque ; partager les impacts de nos projets avec les populations ; organiser le mécénat à travers une fondation ; mettre en place une démarche environnementale structurée en interne ; lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables ; promouvoir la labélisation ISO 26000 dans notre écosystème ; créer des solutions de financement innovantes et inclusives ; renforcer la communication sociale en interne ; assurer la sécurité des agents ; développer les compétences de chacun ; et soutenir la diversité dans les équipes.

La mise en œuvre des différents projets en cours, toutefois certains projets connaissent des difficultés dans leur implémentation à savoir :

- Axe 1** : Intégrer la RSE au cœur de la Gouvernance de la Banque (DIDD)
- Axe 2** : Partager les impacts de nos projets avec les populations (DERP)
- Axe 3** : Organiser le mécénat à travers une fondation (DCOM)
- Axe 4** : Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne (DEFIC)
- Axe 5** : Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables (DEFIC)
- Axe 6** : Promouvoir la labélisation ISO 26000 dans notre écosystème (DIDD)
- Axe 7** : créer des solutions de financement innovantes et inclusives (DCSF)
- Axe 8** : Renforcer la communication sociale en Interne (DCOM)
- Axe 9** : Assurer la sécurité des agents en se donnant les moyens d'appliquer les mesures existantes (DSPM)
- Axe 10** : Développer les compétences de chacun (DCH)
- Axe 11** : Soutenir la diversité dans les équipes (DCH)

AXE 1**Intégrer la RSE au cœur de la Gouvernance de la Banque (DIDD)**

L'intégration de la RSE au cœur de la gouvernance de la Banque est une démarche stratégique qui vise à aligner les objectifs financiers de l'Institution avec des considérations sociales, environnementales et éthiques.

En effet, il s'est agi d'intégrer ces considérations dans la stratégie globale de la Banque en vue d'assurer une gestion responsable et transparente de nos activités. Dans cette dynamique les diligences ont été menées pour diverses adhésions notamment les PRB, la TNFD, la TCFD ou l'UNEP FI. Notons également la création d'une communauté RSE qui vise à infuser la RSE dans toutes les strates de l'Institution.

La BOAD intègre la RSE dans son système de gouvernance et dans ses activités. Le déploiement de l'ESG by design, entend systématiser la RSE au sein de l'Institution. Par ailleurs la prise en compte, au sein du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, des questions sociales et environnementales, est cruciale. Dans cette dynamique, quatre (04) réunions RSE ont eu lieu en 2022 : deux (02) réunions du COPIL-RSE et deux (02) réunions du Comité RSE.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

AXE 2**Partager les impacts de nos projets avec les populations (DERP)**

Les activités conduites dans le cadre de ce projet, ont

été d'une part l'identification des parties prenantes, la mise en place d'un système de dialogue et d'autre part la conception d'un reporting dédié aux populations «plaquelette Enseignement des Evaluations».

La Banque a élaboré des questionnaires de suivi pour collecter des données complémentaires nécessaires à la conduite des évaluations auprès des Unités de Coordination et de Gestion des projets.

Il a été effectué des évaluations d'impacts sur les programmes régionaux à savoir les projets d'énergie, de sécurités alimentaires, et d'assurance récolte. Les populations bénéficiaires ont été impliquées dans le processus d'évaluation. Les enseignements de ces évaluations seront partagés aux populations à travers des plaquettes de synthèses diffusées sur le site internet de la Banque.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

AXE 3**Organiser le mécénat à travers une fondation (DCOM)**

Le cabinet DELOITTE a été mandaté pour réaliser une étude pour la création d'une fondation pour la BOAD. Les résultats partiels de l'étude ont permis de définir les objectifs de la Fondation, ses domaines prioritaires d'intervention (éducation, santé, sport), les modalités de l'intervention et le modèle financier. S'agissant du modèle financier, plusieurs options ont été élaborées en vue de déterminer le meilleur modèle économique de financement de la Fondation BOAD. Parmi ces options, l'on pourrait noter soit le financement permanent par la BOAD, le financement par la BOAD et d'autres partenaires ou le financement interne par la Fondation BOAD elle-même. Une dotation initiale de la

Banque d'un montant d'un milliard de FCFA est proposée pour la 1ère année de démarrage de la Fondation.

Il est prévu une mission de co-construction afin de présenter les travaux relatifs à la troisième et dernière phase de la mission : les éléments organisationnels (modèle de pilotage opérationnel et cadre réglementaire) et programmatiques (déclinaison de la stratégie d'intervention en plan d'action pluriannuel).

L'état d'avancement de ce projet ressort à 45% de réalisation (soit 90% pour la mise en place et 0% pour le partenariat).

AXE 4**Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne (DEFIC)**

L'assistance technique de la BAD s'est achevée. Elle s'est traduite par l'actualisation des politiques et procédures environnementales et sociales de la Banque. Il est prévu l'obtention du logiciel « Ecometrica » qui est une solution complète de comptabilité environnementale. En effet, il permet de collecter un ensemble de données diversifiées et géo référencées, les cibles de réduction, et d'autres indicateurs clés, tels que l'eau, les forêts et la biodiversité.

AXE 5**Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables (DEFIC)****« 100 millions d'arbres » contre la désertification »**

L'Axe n° 5 intitulé « Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables » comprend quatre (4) projets dont, le projet « de 100 millions d'arbres

» dans les Etats de l'UEMOA » objet de la présente étude. L'objectif du projet est de contribuer à la lutte contre la désertification dans les pays d'intervention de la Banque, à travers le reboisement, la sylviculture et l'agroforesterie. Il vient en appui au programme de la Grande Muraille Verte en Afrique, une initiative phare de l'Union Africaine pour lutter contre les effets du changement climatique et de la désertification, avec un volet relatif au reboisement.

Le but de l'initiative de la Grande Muraille Verte est de renforcer la résilience des populations et des systèmes naturels de la région grâce à une gestion rationnelle des écosystèmes, au développement durable des terres, à la protection du patrimoine rural et à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et ce, face aux effets préjudiciables d'ordre social, économique et environnemental de la dégradation des terres et de la désertification. Au titre, des actions à entreprendre figure la restauration de terres dégradées avec l'appui des populations locales, à travers leur formation sur la production durable de produits agrosylvopastoraux et de sous-produits non ligneux ainsi que la plantation d'arbres dans des zones vulnérables traversant le désert africain d'Est en Ouest. Les pays partenaires sont : l'Algérie, le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad.

Pour la mise en œuvre du projet, les trois (3) étapes suivantes ont été retenues : i) Etape 1 : définir le mode de reboisement ; ii) Etape 2 : obtenir des financements ; et iii) Etape 3 : planter et effectuer un suivi. Chaque étape est déclinée en activités comme indiqué ci-après.

Les Termes de Référence de l'étude relative au projet « 100 millions d'arbres » ont été validés par le Comité des E et une Note Conceptuelle a été élaborée en vue de saisir un fonds climat pour le financement de ladite étude.

Ils tiennent compte d'une éventuelle synergie d'action avec l'initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine.

Ainsi, la mise en œuvre du projet nécessite l'obtention du financement pour une deuxième étape, la plantation et le suivi pour la troisième étape.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 33% de réalisation.

« Financement des énergies renouvelables »

Dans cette étape, il est prévu 3 actions : (1) Interagir avec les acteurs locaux pour repérer les projets naissants liés aux énergies renouvelables, exécutés à 100% ; (2) Alimenter le pipeline de projets de la Banque, exécutés à 100% et (3) Accompagner les projets dès leur naissance exécutée à 8% (compte tenu du fait qu'il n'y a que l'accompagnement sur un projet de centrale solaire à Mango au Togo en 2022).

L'état d'avancement de ce projet ressort à 90% de réalisation.

AXE 6 Promouvoir la labélisation ISO 26000 dans notre écosystème (DIDD)

Ce projet reprendra suite à l'atteinte de la maturité RSE de la Banque.

AXE 7 créer des solutions de financement innovantes et inclusives (DCSF)

« renforcer le rôle catalyseur de la Banque »

Les modalités de financement de l'ensemble des opérations de la Banque ont été recensés dans le domaine de la finance inclusive en vue du choix des solutions de financement à privilégier. Toutefois, il convient de noter que des problèmes ont été rencontrés dans le cadre de la collecte des informations auprès des Institutions paires en vue du recensement de leurs initiatives dans le domaine du financement innovant et inclusif afin de s'inspirer des meilleures pratiques.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 10% de réalisation.

AXE 8 Renforcer la communication sociale en Interne (DCRP)

Spécifiquement à ce projet, la Banque a élaboré un plan de communication interne pluriannuel avec quatre objectifs notamment (i) assurer une meilleure information des salariés ; (ii) développer le sentiment d'appartenance, (iii) reconnaître la contribution des collaborateurs et assurer leur bien-être et (iv) améliorer le climat social interne et l'écoute des équipes.



L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

AXE 9 :

Assurer la sécurité des agents en se donnant les moyens d'appliquer les mesures existantes (DSPM)

En ce qui concerne le projet relatif à la protection du personnel en déplacement professionnel, avec l'implémentation de la solution ANTICIP TRAVEL RISK MANAGEMENT, la Banque a tout au long de l'année procédé à la reconfiguration de la plateforme ANTICIP.

Au total quarante-une (41) personnes ont été formées aux premiers secours cette ce qui porte le nombre total de secouristes à la Banque à soixante-onze (71) et le nombre d'équipiers de première intervention à cinquante-trois (53). En termes de sensibilisation sur les questions de sécurité au Siège, quatre cent cinquante-six personnes (456) sur cinq cent soixante-et-une ont participé à vingt-cinq (25) séances de sensibilisation à la sûreté et à la sécurité, soit 81% des usagers du Siège.

Un support de communication a également été édité sur les bonnes pratiques en matière de sécurité pour le personnel en mission. Le guide est intitulé « Voyagez en toute sécurité » et a été diffusé à l'ensemble du personnel.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

AXE 10

Développer les compétences de chacun (DCH)

Le développement des compétences de chacun au sein de la Banque est essentiel pour assurer le succès de l'initiative et la durabilité des pratiques responsables.

Ainsi, le Département du Capital Humain (DCH) a effectué une analyse approfondie des compétences actuelles et des besoins futurs de l'organisation.

Une planification stratégique des compétences a été faite, alignant les initiatives de développement des compétences sur les objectifs globaux de l'organisation.

Ainsi, il a été conçu des programmes de formation variés, adaptés aux différents niveaux et fonctions au sein de la Banque.

En investissant dans le développement des compétences de chacun, la Banque a renforcé sa capacité à innover, à s'adapter aux changements du marché et à atteindre ses objectifs Institutionnels à long terme. Cela contribue également au bien-être des employés en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de croissance professionnelle.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

AXE 11

Soutenir la diversité dans les équipes (DCH)

Les projets de diversité et d'amélioration de la place de la femme par des programmes de leadership sont en cours. De même, le choix clairement affiché par la Banque de promouvoir le Genre s'est aussi manifesté par la mise en œuvre du Programme YENNENGA. Cette première cohorte a permis de former vingt-sept (27) femmes de la Banque sur la thématique du leadership au féminin.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 50% de réalisation.



4.2

Actions RSE au cours de l'exercice 2022 selon les cinq piliers

PILIER 1 : LA GOUVERNANCE

La gouvernance est un des piliers majeurs de la politique RSE de la BOAD. Elle reflète la mise en œuvre par les dirigeants de l'Institution, des principes du développement durable et sa déclinaison dans les différents domaines. La prise en compte, au sein du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, des questions sociales et environnementales, est, en effet, cruciale.

Avec l'adoption du plan DJOLIBA et la réorganisation opérée il y a une année, la BOAD a renforcé son dispositif en cohérence avec ses ambitions. Elle s'est dotée en Août 2021 d'un Département en charge de l'Innovation et du Développement Durable (DIDD), rattachée à la Présidence de l'Institution. Il s'agit d'un signal fort confirmant l'inscription en haut de l'agenda de la Banque du sujet de la durabilité.

C'est dans cette dynamique que, la Haute Direction de la BOAD a validé la création de la Communauté RSE qui réunit toutes les fonctions de la Banque. Cette communauté constitue le relais du déploiement de la stratégie en interne.

Par ailleurs, la Banque a lancé le processus d'émission des avis RSE sur les projets à financer qui débutera en 2023, en adéquation avec les bonnes pratiques internationales dans le cadre de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux. (Cf la matrice de transformation du ESG BY DESIGN en annexe).

PILIER 2 : LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

La Banque veille à l'implication des parties prenantes dans les projets qu'elle finance, notamment les populations et collectivités locales, à travers le dialogue et en veillant au respect des Droits de l'homme.

Ces activités sont en cohérence avec l'Axe 2 de la politique RSE de la Banque à savoir : « Partager les impacts de nos projets avec les populations », les activités menées sont : (i) l'identification des parties prenantes ; (ii) la mise en place d'un système de dialogue et (iii) la conception d'un reporting dédié aux populations. Ci-après les réalisations au titre de l'exercice 2022 :

- la Banque a élaboré des questionnaires de suivi afin de collecter des données complémentaires nécessaires à la conduite des évaluations pour les projets ci-après : (i) Projet d'Appui à la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal pour la mise en place d'un produit d'assurance récolte des cultures coton et maïs au Sénégal (PA-CNAAS) et (ii) projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Tafiré et des localités environnantes notamment Badikaha et N'Golodougou en Côte d'Ivoire .
- des missions ont été conduites en vue d'examiner les impacts avec les différents bénéficiaires, du projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Tafiré et ses environs. Les actions RSE ont été identifiées, notamment la réparation du système d'automatisation, d'asservissement et de télégestion de l'ensemble des installations (station de traitement et château d'eau).

PILIER 3 : LA RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

a- Etude sur la gestion des déchets en vue de la production d'énergie renouvelable.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie RSE, une étude sur la gestion des déchets en vue de la production d'énergie a été réalisée par la Banque.

Les rapports de l'étude (y compris sa feuille de route) ont été validés par le COPIL RSE le 16 février 2023. L'étude étant ainsi bouclée au niveau du consultant, s'ouvre une phase d'internalisation au niveau de la Banque.

A la suite d'un diagnostic de la filière de gestion des déchets dans chaque pays de l'Union et d'une analyse comparative (« benchmark »)

des modalités de gestion et de valorisation des déchets dans la zone UEMOA, il a été identifié des bonnes pratiques devant être privilégiées pour structurer des filières de gestion et de traitement des déchets idoines et d'apporter des solutions de valorisation énergétique des déchets.

Aussi, le rapport présente :

- des propositions de solutions techniques innovantes et adaptées,
- une structuration idoine de la filière de gestion des déchets dans son ensemble ainsi qu'au niveau de chaque échelon (pré-collecte et collecte, tri, transport, traitement, valorisation) et finalement
- des propositions d'axes prioritaires de politiques et de programmes à mener par les différents acteurs (acteurs publics, ONG et en particulier bailleurs de fonds) dans la perspective d'une meilleure gestion et valorisation des déchets à long terme dans la zone UEMOA.

Quatre catégories de projets sont identifiées :



La valorisation des déchets des marchés de fruits et légumes et à bétail par la production de biogaz



la valorisation énergétique des déchets agricoles dans une zone industrielle : activité déjà développée à mettre à l'échelle



la production d'énergie à partir de déchets organiques selon le modèle « FASO BIOGAZ » à adosser à un abattoir



la mise en place d'une chaîne de valeur des déchets ménagers à l'échelle d'une commune, incluant le tri à la source, la collecte, la mise en place d'un centre de traitement de valorisation énergétique des déchets.

Un pipeline de projets en développement dans les Etats membres et susceptible d'intéresser la Banque est proposé. L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.



la BOAD a pris part à la COP 27 à Charm el-Cheikh, du 3 au 19 novembre 2022.

Ce fut l'occasion de renforcer son positionnement en tant qu'acteur essentiel dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

b- Financement de projets

La Banque prend des mesures destinées à évaluer et à maîtriser les risques environnementaux et sociaux (E&S) dans ses opérations. Elle a des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages environnementaux et sociaux, ainsi que les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter de ces activités. Cette démarche de maîtrise des risques E&S se décline à toutes les étapes du cycle du projet, de l'identification à l'approbation du financement, passant par le suivi et à l'évaluation ex-post.

En cohérence avec sa politique et ses pratiques, la BOAD s'assure que tous les projets financés, disposent d'une Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES). En 2022, cinquante-deux (52) projets, dont trente (30) de catégories A et B, ont fait l'objet d'analyse E&S. Tous les projets de catégories A et B ont fait l'objet de publication sur le site web de la Banque.

Le continent africain fait face aux conséquences et aux effets néfastes du changement climatique, malgré sa très faible contribution aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Sécheresse, désertification, inondations et érosion côtière sont autant de phénomènes climatiques qui impactent la vie des populations sur le continent africain. Ainsi, la BOAD a pris part à la COP 27 à Charm el-Cheikh, du 3 au 19 novembre 2022. Ce fut l'occasion de renforcer son positionnement en tant qu'acteur essentiel dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

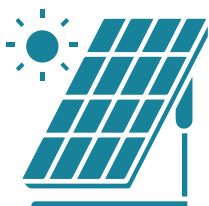
c- Une démarche environnementale structurée

En cohérence avec l'Axe 4 « mettre en place une démarche environnementale structurée en interne » de la démarche RSE la BOAD a mis en œuvre deux (02) projets : (i) le projet de Management Environnemental et (ii) le plan de Gestion des Déchets.

- Etat de mise en œuvre des projets : Projet 1 :
« Management Environnemental »

Les travaux relatifs à l'assistance technique de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur le renforcement du Système de Gestion Environnementale et Sociale de la BOAD, ont été achevés. Ils ont permis de mettre à jour des politiques et procédures environnementales et sociales de la Banque ainsi que d'élaborer une stratégie Genre et un système de marqueurs Genre. Ces documents qui constituent le Cadre de gestion E&S de la Banque et la Politique Genre ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la BOAD, le 02 décembre 2022.

Au titre de la finance climat, un montant de 1 300 M FCFA a été mobilisé auprès du FEM pour le développement du projet « Renforcer la résilience des petits exploitants agricoles grâce à des techniques d'agriculture intelligente face au climat dans les régions d'Oio et de cacheu nord » en Guinée Bissau.



03

centrales mis en place
ont permis d'éviter
99,84 tonnes de CO2
en termes de pollution
en 2022



- Etat de mise en œuvre de la démarche environnementale au sein de la BOAD : Projet 2 : « Plan de gestion des déchets »

En cohérence avec ses engagements RSE, la BOAD œuvre à la réduction de son impact sur l'environnement. Ainsi, des poubelles de tri ont été installées dans les bureaux afin d'estimer la quantité par catégorie (déchets organiques, plastiques et papiers). Il est également mis en place un suivi des activités de tri, de collecte des déchets et d'enlèvement des ordures organiques par la Mairie.

Ce processus de tri collectif s'est poursuivi pour une collecte de huit (08) tonnes de déchets en 2022 comparativement à cinq (05) tonnes en 2021, démontrant ainsi l'engagement de la BOAD pour la réduction de son impact environnemental.

Notons qu'en interne, sur la composante « électricité », au titre des mesures visant à atténuer l'empreinte carbone de la Banque, il convient de préciser que les installations solaires ont produits 1 315 MW. Il a également été mis en place trois (03) centrales qui ont permis d'éviter 99,84 tonnes de CO2 en termes de pollution en 2022. Par ailleurs, une étude a été lancée en vue d'évaluer l'empreinte carbone globale de la BOAD.

L'état d'avancement de ce projet ressort à 100% de réalisation.

PILIER 4 : LE RESPECT DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS

Au titre des actions menées dans le cadre de la RSE sur la composante des achats, la Banque a poursuivi le processus d'intégration de nouveaux fournisseurs dans ses bases de données. En outre, conformément aux nouvelles procédures d'acquisition des biens, services et travaux, tous les contrats des prestataires (17 entreprises), intervenant dans l'exploitation courante des installations du siège de la BOAD ont été mis en conformité avec les prescriptions des nouvelles règles régissant la passation de marché.

Enfin, dans le cadre du projet ESG BY DESIGN, les réflexions en vue de l'adoption d'une politique d'achat responsable ont démarré. Cet exercice devrait connaître son épilogue au cours de l'année 2023. Nous nous engageons ainsi, au titre de la relation avec nos bénéficiaires

comme avec nos fournisseurs à :

- lutter sans relâche contre toute forme de corruption ainsi que contre toute pratique délictueuse des affaires : plagiat, contrefaçon, dumping ;
- faire en sorte de respecter tous nos engagements contractuels et veiller à ce qu'ils soient équitables ;
- prendre en compte les attentes des partenaires, bénéficiaires, fournisseurs et notamment gérer avec diligence les réclamations et litiges ;
- être vigilant afin de ne pas travailler avec des partenaires aux pratiques peu responsables ;
- promouvoir la RSE dans toute notre sphère d'influence.

PILIER 5 : LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

L'un des principaux axes de notre Plan Stratégique DJOLIBA met l'accent sur le développement des compétences. Au sein de la BOAD, former nos salariés est une priorité. Nous favorisons la reconversion et la mobilité interne qui consiste à aider nos ressources à acquérir de nouvelles compétences. Nous mettons un accent particulier sur les nouvelles compétences essentielles pour nos différents domaines d'activité.

L'effectif a connu une hausse en passant de 299 agents en 2021 à 328 au 31 décembre 2022, dont plus d'un tiers (38%) sont des femmes. Au niveau des postes de responsabilité, les femmes représentent 22% des effectifs, soit 14 femmes et 50 hommes.

Aussi, en vue d'atteindre les objectifs de l'Axe n°11 de notre démarche RSE : « soutenir la diversité dans les équipes », la BOAD entend promouvoir un développement équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux. La féminité représente un véritable atout et non pas un handicap pour gravir les échelons en milieu professionnel. Les femmes doivent également être accompagnées pour dépasser les restrictions liées au Genre, pour assumer pleinement leur rôle dans l'Institution, et briser le plafond de verre tel est le leitmotiv du programme d'excellence YENNENGA, destiné au renforcement du leadership des femmes de la BOAD.

La BOAD a à cœur de promouvoir un développement équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux



05 | PROJETS D'IMPACT FINANCES

PAR LA BOAD SUR L'EXERCICE 2022

L'UNE DES VALEURS DE LA BOAD, EST L'IMPACT, QUI EST AU CŒUR DE SA VISION.

En 2022, la BOAD a financé des projets à fort impact dans la zone UEMOA.

En termes de contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) au sein de la zone UEMOA, les financements consentis au cours de l'année ont porté sur des projets dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation de 14 Objectifs sur les 17.

Ci-après un bref aperçu de quelques uns de ces projets :

Projet d'urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (pur-zedaga) en république du Bénin

Sur le plan de la sécurité alimentaire et en cohérence avec l'ODD 2 « faim zéro », à travers le financement de ce projet, la BOAD contribue au renforcement de la sécurité alimentaire à travers le renforcement de la résilience de petits exploitants, transformateurs et commerçants agricoles face aux chocs des crises sécuritaire, sanitaire et russo-ukrainienne, par l'accroissement de leurs revenus. Il s'agira d'accompagner les populations cibles dans la relance de leurs activités à travers une facilitation d'accès aux facteurs de production.

Spécifiquement au pilier RSE « Territoire et droit de l'homme », le projet permettra d'améliorer l'accès aux facteurs de production à au moins 250 000 bénéficiaires dans des filières à haut impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ; de renforcer les capacités entrepreneuriales de 1 500 petits producteurs et de 100 groupements féminins de transformateurs de produits locaux d'ici à l'horizon 2024.

Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance récolte indiciaire en République de Côte d'Ivoire

En sus sur la sécurité alimentaire et en cohérence avec l'ODD 2 « faim zéro », la BOAD a initié un programme d'assurance récolte suite à la crise alimentaire de 2008 intervenue dans la zone UEMOA. Il s'agira de la mise en place d'un mécanisme d'assurance récolte indiciaire en vue de protéger les producteurs de coton, de palmier à huile et de riz contre la perte de

rendement liée aux aléas climatiques. Il est également prévu des actions d'accompagnement et de renforcement de capacités des filières anacarde et maïs, la sensibilisation des acteurs du monde agricole et des parties prenantes sur l'assurance récolte indiciaire.

Le projet est en droite ligne avec le pilier RSE « Territoire et droit de l'homme », notamment à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région à travers (i) la fourniture d'une police d'assurance récolte indiciaire aux producteurs de coton, de palmier à huile et de riz ; (ii) l'amélioration des systèmes de collecte et de gestion des données météorologiques et agricoles sur les filières et (ii) le renforcement des capacités des acteurs agricoles sur l'assurance récolte indiciaire.



Projet d'alimentation en eau potable en milieu rural dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri en République du Niger

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030, en phase avec le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026, adopté par le Gouvernement du Niger, le 10 juin 2022. Deuxième déclinaison quinquennale de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive Niger 2035, le PDES 2022-2026 vise à consolider les bases du développement économique et social du pays en vue de la transformation structurelle de l'économie. Les domaines de l'eau potable et de l'assainissement occupent une part prépondérante dans cette ambition de l'Etat nigérien, à travers le programme 3 « Amélioration de l'accès équitable à l'eau potable, hygiène et assainissement » du premier axe stratégique « Développement du capital humain, inclusion et solidarité ».

En cohérence avec l'ODD 6 « eau propre et à l'assainissement », le financement de ce projet contribuera au développement du territoire à travers (i) l'accroissement de la production d'eau potable de la zone ; (ii) l'accroissement de la capacité de stockage à environ 2 400 m³ et (iii) la desserte progressive d'une population supplémentaire de 145 900 habitants en 2024 à 319 000 habitants en 2045.

Projet de construction et d'équipement de quatre (04) lycées et d'un (01) collège d'excellence de jeunes filles avec internat en République de Côte d'Ivoire

Sur le plan de l'accès à l'éducation, la BOAD a financé le projet de construction et d'équipement de quatre (04) lycées d'excellence de jeunes filles avec internat dans les villes d'Abengourou, Divo, Korhogo et Man et d'un (01) collège d'excellence de jeunes filles avec internat à Bouna. Plus spécifiquement, le projet permettra d'installer une

capacité d'accueil par lycée de 1 000 élèves dont 800 internes et un (01) collège avec une capacité d'accueil de 640 élèves dont 400 internes.

En cohérence avec l'ODD N°4 « accès à une éducation de qualité », le financement de ce projet contribuera à : i) la scolarisation et au maintien des filles à l'école à travers une éducation inclusive et de qualité (ii) sa contribution à la satisfaction des besoins en construction et équipement d'infrastructures scolaires et (iii) la scolarisation de 4 640 élèves filles qui auront accès à une éducation de qualité.

Projet de réalisation d'infrastructures pour l'achèvement des ouvrages de l'Université virtuelle du Burkina Faso

Ce projet est en cohérence avec l'ODD N°4 « accès à une éducation de qualité ». Il a pour objet la construction et l'équipement de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF), destinée aux étudiants issus de toutes les couches socio-économiques, qualifiés pour suivre des études de niveau supérieur au Burkina Faso.

Il s'agira en effet de (i) promouvoir la qualité et la diversité des offres de formations supérieures et de la recherche scientifique, en lien avec les besoins sociaux économiques du pays ; (ii) contribuer à l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement supérieur, afin d'accroître l'accès et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et (iii) contribuer à l'amélioration du cadre de travail et de la productivité du personnel administratif de l'UV-BF.

La contribution de la BOAD à ce financement permettra d'installer une capacité d'accueil de : (i) 10 000 étudiants utilisateurs pour les infrastructures numériques ; (ii) 100 employés de catégorie administratif et 56 enseignants permanents et (iii) 100 enseignants et tuteurs vacataires pour le suivi et l'enseignement des étudiants.

Projet d'aménagement et de bitumage de la route RN1/Aleheride - Tchamberi - Soumbou : tronçon Aleheride - Tchamberi en République Togolaise

Le projet s'insère dans le Programme de Développement et de Modernisation d'Infrastructures Routières Structurantes au Togo et favorise l'intégration sous régionale à travers le maintien de liaisons routières permanentes et praticables entre le Togo et ses pays voisins, à savoir le Bénin, le Burkina-Faso et le Ghana. L'objectif global du projet est d'assurer le désenclavement de la zone afin de faciliter les échanges économiques, sociaux et culturels au niveau national et sous régional et de contribuer à l'atteinte de l'ODD 9 « Industrie, infrastructure »

Le financement de ce projet contribuera au développement du territoire à travers l'amélioration de la mobilité des populations, la facilitation des échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous régional et la création d'emplois.

Projet d'amélioration des corridors routiers Bissau-Dakar : aménagement et bitumage de la route Farim- Dungal - Frontière du Sénégal et construction du pont de Farim en République de Guinée-Bissau

Ce projet, en cohérence avec la politique d'intégration de la CEDEAO, s'inscrit dans le Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et du Transport Routiers (PACITR) de l'UEMOA. Il a pour objet l'aménagement et le bitumage du tronçon de route Farim-Dungal-Tanaff-Sandiniéri d'un linéaire de 90 km, dont 40,60 km en 2x2 voies et 49,40 km en 1x2 voies, avec une largeur variant entre 6 à 9 mètres, et la construction de deux (2) ponts d'un linéaire total de 2,83 km.

Le financement de ce projet contribuera à l'atteinte de l'ODD 9 « Industrie, infrastructure » et au développement du territoire à travers l'amélioration de la mobilité des populations, la facilitation des échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous régional et la création d'emplois.

Proposition de prêt pour le financement partiel du projet de construction et d'exploitation d'une centrale thermique a cycle combinée d'une capacité contractuelle de 120 MW au Sénégal

L'objectif global du projet est de contribuer à assurer une meilleure couverture de la demande et à sécuriser l'alimentation en énergie électrique dans le pays. A travers ce financement, la BOAD contribuera à : (i) la production nationale d'énergie ; (ii) l'accès à l'électricité et l'amélioration de l'environnement et du

cadre de vie ; (iii) la création d'emplois et (iv) la création de richesse.

Ce projet contribue à l'atteinte de l'ODD 7 « énergie propre à un coût abordable ». Le financement de ce projet contribuera au développement du territoire, notamment (i) au niveau de la contribution à la production nationale d'énergie, 957 GWh d'énergie électrique est garantie annuellement ; (ii) au niveau de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, 3 938 348 habitants auront un accès renforcé à l'électricité ; (iii) la création d'emplois, plus de 450 emplois sont créés au cours de la mise en œuvre du projet, 65 emplois directs seront créés au cours de l'exploitation du projet, plus de 400 emplois indirects et induits créés au cours de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet.



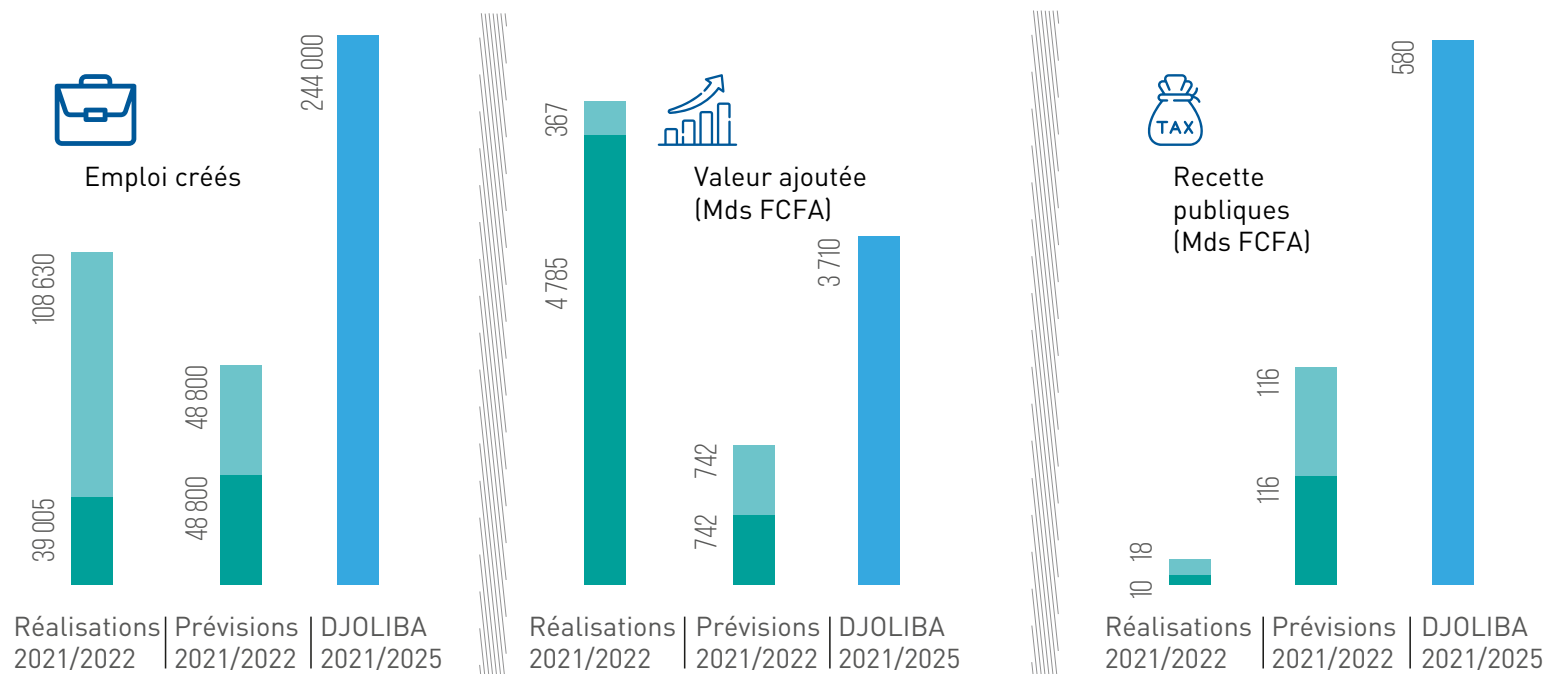
06 | **REALISATION OBJECTIFS D'IMPACTS** SUR LE DEVELOPPEMENT DU PLAN DJOLIBA (2021-2025)

Conformément à son ambition d'une plus grande contribution à l'atteinte des ODD dans la zone UEMOA et d'augmentation de l'impact des financements de la Banque en termes de résultats de développement, neuf (09) principaux indicateurs d'impacts ont été retenus dans le Plan DJOLIBA.

Le graphique ci-dessous présente les résultats de développement attendus des financements octroyés, au terme des deux années de mise en œuvre.

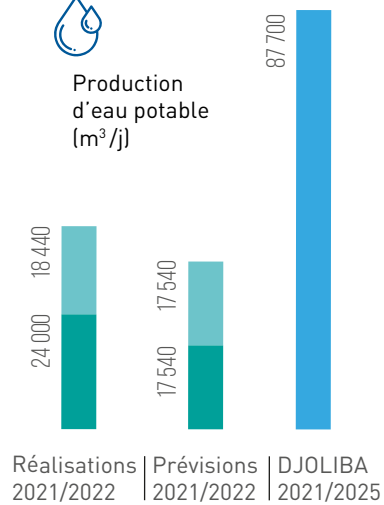
Graphique :

Récapitulatif du suivi
des neuf (09) indicateurs d'impacts.

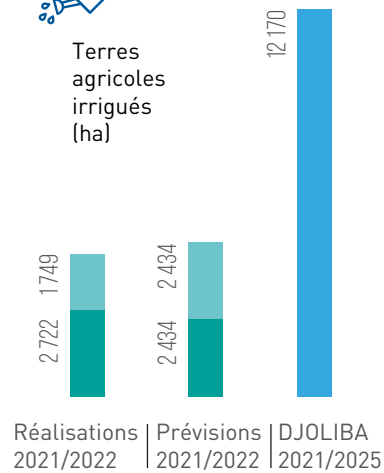




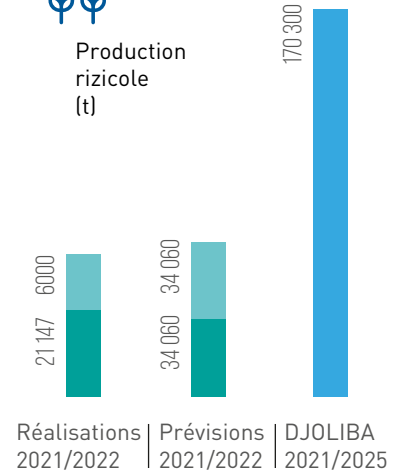
Production
d'eau potable
(m³/j)



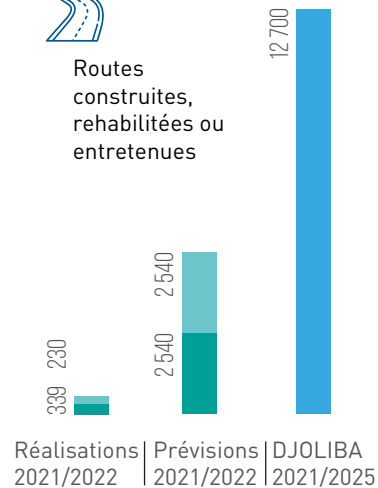
Terres
agricoles
irrigués
(ha)



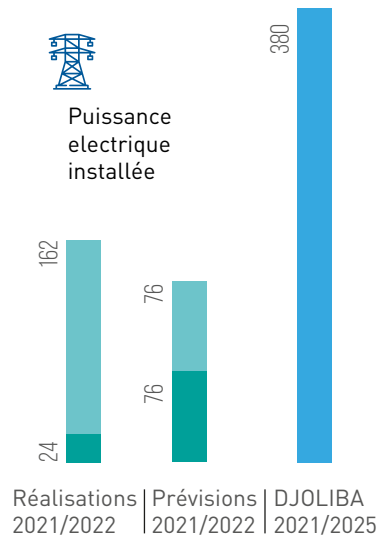
Production
rizicole
(t)



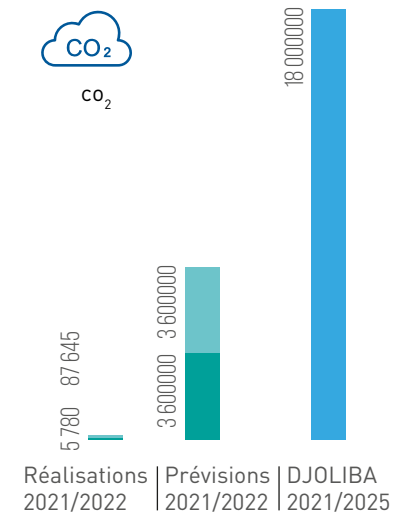
Routes
construites,
rehabilitées ou
entretenues



Puissance
electrique
installée



CO₂





L'évaluation à la fin de la 2ème année de mise en œuvre du Plan DJOLIBA indique que les efforts doivent être redoublés pour améliorer les indicateurs concernant :

i) les « Routes » (11,2% de la cible biennale), ii) la réduction de gaz carbonique (1,3% de la cible biennale), iii) les recettes publiques (11,9%) et iv) la production rizicole (39,9%) (Cf. annexe 1, tableau 4). Un accent sera mis, dans le cadre de la revue à mi-parcours, sur un examen approfondi du calibrage de ces indicateurs.

Il est constaté cependant une meilleure performance pour ce qui est des indicateurs afférents à la valeur ajoutée (347,1%), aux emplois créés (151,3%), à la production d'eau potable (121,0%), à la fourniture d'électricité (122,3%) et aux terres agricoles irriguées (91,8%).

07 | **ESG BY DESIGN :** SYSTEMATISATION DE LA RSE INTRODUCTION DES CRITERES ESG

Il relève de la responsabilité de la BOAD en tant qu'institution, qui plus est, une Institution Financière de développement, qui a fait du développement sa raison d'être, son mandat, de nous assurer que nous inscrivions notre action dans la durabilité et que nous incitions nos parties prenantes (et notamment nos Etats) à emprunter le même chemin.

Développer sans détruire, telle est notre mission. Développer en ayant toujours chevillé au corps, (c'est là notre responsabilité), le souci du respect du bien commun dont nous sommes les hôtes, les « gardiens », tout au plus, et non les propriétaires. Nous en sommes également partie prenante.

Les missions de l'Institution sont intrinsèquement liées aux exigences du développement durable, et sont pleinement intégrées dans une démarche vertueuse et responsable dans le cadre du financement des projets de développement.

Nous ambitionnons d'aller plus loin dans la mise en œuvre de notre démarche RSE. En effet, cette première phase était un point de départ crucial et nous nous devons, pour la valoriser comme elle mérite de l'être, aller plus loin. L'impulsion a été donnée et il faut maintenant la propulser. Nous ne partons de rien, nous opérons dans un cadre existant, il s'agit juste dans un premier temps de rationaliser, structurer, puis systématiser cette démarche RSE en y appliquant des critères ESG.

Comment s'assurer de ce nouvel engagement de la BOAD, comment le mesurer ?

Pour mesurer cet engagement renforcé de la BOAD vis-à-vis de la RSE, nous allons utiliser les critères ESG, le sigle international ESG correspondant aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Étudiés dans la démarche RSE d'une entreprise, ils permettent de réaliser une analyse extra-financière de l'entreprise dans le but de définir la stratégie RSE réalisée et donc de mesurer la performance de la RSE dans l'entreprise.

S'agissant de la BOAD, pour mesurer les critères ESG, il faudra non seulement, faire des reportings sur les actions mises en place, mais aussi sur le chiffrage des différents critères. Notons que la mesure de ces critères est généralement ajoutée à l'analyse financière.

Le reporting des critères ESG est un outil essentiel permettant de rendre compte des actions menées et sera un élément essentiel du dispositif de la Banque. Il permettra à terme de faciliter la collecte de données pour apprécier la performance ESG de la BOAD et de l'analyser ensuite, selon l'approche « ESG Analytics ».

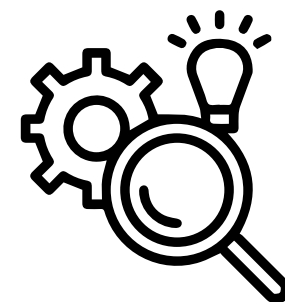
L'enjeu ESG conduit à des inflexions stratégiques majeures, conduisant à des investissements significatifs et à l'adaptation de « business models » profonds. Cela constitue, d'une part, des opportunités commerciales importantes, et d'autre part une évolution du profil de risque des clients et de certains secteurs qu'il est important d'anticiper et de bien gérer sur la durée.

Par ailleurs, les critères ESG sont au cœur du processus de labellisation des fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR), permettant d'assurer une adéquation entre la recherche de leurs performances et l'orientation responsable de leurs investissements. Ceci est à mettre en perspective dans un contexte où la BOAD sollicite les marchés financiers et souhaite mettre en avant ses externalités positives.

Nécessité de tout « designer » au travers du prisme ESG.

Le « ESG by design program » a été lancé précisément dans le but de renforcer cette culture de la RSE avec une approche ESG. Ce programme sera une déclinaison systématique de l'approche ESG et pas uniquement au travers des « actifs ESG » que l'on porte ou que l'on origine dans notre « book », mais dans toutes les strates de l'Organisation. Au total, quatre (04) lignes directrices qui vont donner un cadre à cette systématisation (ce renforcement) de la RSE avec une approche ESG.

- (i) La BOAD a une stratégie Climat très établie dans le pur alignement avec les Accords de Paris. Il s'agira d'aller plus loin dans l'intention aussi bien en compte propre (Green building, Green Transportation, Green IT), qu'auprès de ses Parties Prenantes (PP) - (y compris ses fournisseurs avec une politique d'achats responsables).



Développer sans détruire, telle est la mission de la boad

- (ii) Elargir l'action de la Banque sur la thématique de la Biodiversité/Nature, avec une déclinaison similaire à celle opérée sur le Climat dans toutes les strates de l'entreprise avec un focus sur la politique Risk Management en ses trois lignes de défense (LOD 1, LOD 2, LOD 3).
- (iii) Focus sur la déclinaison du «S» pour compte propre (Employeur responsable, notamment sur l'ODD Santé et celui de la Diversité en particulier) et PP (notamment, la Jeunesse sur le sujet portant sur l'insertion par le numérique-Ecole de l'Intelligence Artificielle).
- (iv) Focus sur 4 ODD en cohérence avec la stratégie sectorielle au titre du plan DJOLIBA, Energie/Transition Energétique, Biodiversité/Océans, Villes Durables/Mobilité et Santé.

ACTIONNER TROIS LEVIERS DECLINES EN 9 STREAMS, sous trois (03) axes

Le programme comprend trois (03) leviers, déployés en 9 streams. Il s'agit des trois leviers suivants :

(i) organisation, (ii) offre de produits et de services et (iii) «enablers».

Le levier «organisation» comprend trois (03) streams, à savoir : (i) la gouvernance ESG, (ii) le compte propre et (iii) la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Le levier «offre de produits et de services» est répartie en deux (02) sous composantes, à savoir : les « opportunités d'affaires : financement et investissement » et «l'incubation et la prospective».

La composante «enablers» (actions de facilitation) se décompose en quatre (04) sous composantes : (i) formation, gestion des compétences et capital humain, (ii) influence et partenariats, (iii) opérations et données, et (iv) communication.

COMPOSANTES	SOUS COMPOSANTES
1.Organisation	1.1. Gouvernance ESG 1.2. Compte propre 1.3. Risques environnementaux et sociaux
2.Offre de produits et de services	2.1. Opportunités d'affaires : financement et investissement 2.2. Incubation et la prospective
3. « Enablers »	3.1. Formation, gestion des compétences et capital humain 3.2. Influence et Partenariats 3.3. Opérations et données 3.4. Communications

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE CONCORDANCE DES PILIERS DE LA RSE BOAD ET DES ODD

ANNEXE 2 : TABLEAU DES ENJEUX RSE DE LA BOAD

ANNEXE 3 : MATRICE DE TRANSFORMATION DU ESG BY DESIGN PROGRAM

ANNEXE 4 : LISTE DES PROJETS FINANCES PAR LA BOAD EN 2022

ANNEXE 5 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES ODD

TABLEAU DE CONCORDANCE DES PILIERS DE LA RSE BOAD ET DES ODD

5 PILIERS	11 AXES DE PROGRÈS	ODD
GOUVERNANCE	Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	16 : Paix, justice et institutions efficaces
TERRITOIRES ET DROITS DE L'HOMMES	Partager les impacts des projets avec la population	13 : Lutte contre les changements climatiques 16 : Paix, justice et institutions efficaces 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
	Organiser le mécénat à travers une fondation	
ENVIRONNEMENT	Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne	6 : Eau propre et assainissement 11 : Villes et communautés durables 12 : Modes de consommation et de production responsables
	Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables	1 : Pas de pauvreté 2 : Faim zéro 7 : Énergie propre et d'un coût abordable 9 : Industrie, innovation et infrastructure 10 : Réduire les inégalités 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 15 : Vie terrestre 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
CLIENTS ET PARTENAIRES	Promouvoir la labellisation ISO 26 000 dans notre écosystème	12 : Modes de consommation et de production responsables
	Créer des solutions de financement innovantes et inclusives	8 : Travail décent et croissance économique 9 : Industrie, innovation et infrastructures 12 : Modes de consommation et de production responsables
CAPITAL HUMAIN	Renforcer notre communication sociale en interne	8 : Travail décent et croissance économique
	Assurer la sécurité des agents	
	Développer les compétences de chacun	4 : Éducation de qualité
	Soutenir la diversité dans les équipes	5 : Égalité entre les sexes 10 : Inégalités réduites

TABLEAU DES ENJEUX RSE DE LA BOAD

GOUVERNANCE

- INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA STRATÉGIE DE LA BOAD ET DANS TOUTES SES ACTIVITÉS EN SUIVANT LES EXIGENCES DE L'ISO 26 000 ET EN CONTRIBUANT AUX ODD

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITE		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Intégration stratégique de la RSE	1. Intégrer la RSE et les ODD dans la stratégie, la mission et la réflexion éthique professionnelle de la BOAD	X		
Maitrise et Pilotage des risques	2. Maitriser et piloter les risques opérationnels sur le plan économique social et environnemental		X	
Appropriation des enjeux	3. Contribuer à l'appropriation/intégration des enjeux RSE par les instances de gouvernance	X		
Transparence et dialogue	4. Viser la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties prenantes	X		

TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

- Contribuer au développement des territoires (droits fondamentaux, préservation de la nature, prospérité collective et individuelle) en dialoguant avec les parties prenantes
- Accorder dans ce cadre une attention particulières aux questions environnementales, les dimensions économiques et sociales étant à la base de notre existence même

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITE		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Droits des populations	5. Assurer le respect des droits des populations dans le cadre des interventions et des projets financés par la BOAD	X		
Indemnisation des parties prenantes	6. Contribuer au renforcement des mécanismes d'indemnisation des parties prenantes	X		
Développement de l'économie formelle	7. Favoriser le développement de l'économie formelle partout où c'est possible		X	
Protection des données personnelles	8. Assurer la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes	X		
Evaluation de l'impact socio-économique	9. Evaluer et piloter l'impact socio-économique des projets financés par la BOAD dans la sous-région	X		
Production et diffusion de savoir	10. Contribuer à la production et à la diffusion de savoir sur les enjeux RSE et les ODD.		X	
Mécénat aligné sur les ODD	11. Mettre en œuvre une démarche de mécénat structurée et alignée sur les ODD		X	
Education des femmes	12. Promouvoir l'éducation des femmes dans la sous-région		X	
Agriculture et sécurité alimentaire	13. Contribuer à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région	X		

ENVIRONNEMENT

- En lien avec le pilier précédent, contribuer à la lutte contre le changement climatique dans les projets que nous finançons
- Réduire sans cesse nos propres impacts environnementaux grâce à un système de management efficace

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITE		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Réduction de l'empreinte environnementale	14. Evaluer et réduire son empreinte environnementale (émissions carbone, eau, déchets)	X		
Neutralité carbone des activités	15. Viser la neutralité carbone des activités de la BOAD pour lutter contre le changement climatique		X	
Gestion et valorisation des déchets	16. Viser l'exemplarité dans la gestion des déchets de la BOAD et contribuer à la mise en place de filières de valorisation	X		
Responsabilité des projets financés	17. Améliorer la Responsabilité des projets financés en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et l'atteinte des ODD	X	X	
Leader de la finance climat	18. Être leader de la finance climat dans la sous-région	X		

CLIENTS ET PARTENAIRES

- Prendre en compte les attentes de nos clients et fournisseurs
- Promouvoir la RSE chez eux avec des exigences croissantes

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITE		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Lutte contre la corruption	19. Lutter contre la corruption active ou passive, les conflits d'intérêt, les paiements illicites et le blanchiment d'argent	X		
Promotion externe de la RSE	20. Promouvoir la RSE auprès de ses clients, sous-traitants et fournisseurs		X	
Durabilité des liens fournisseurs	21. Créer des liens durables avec les fournisseurs		X	
Financements innovants et inclusifs	22. Développer des financements innovants et inclusifs visant l'atteinte des ODD		X	
Tarification équitable et transparente	23. Assurer une tarification équitable et transparente des produits et services de la BOAD	X		
Amélioration de la qualité de vie et besoins essentiels	24. Favoriser les projets qui améliorent la qualité de vie et les besoins essentiels des populations de la sous-région	X		
Gestion des plaintes et réclamations	25. Avoir une gestion transparente et équitable des réclamations et plaintes des parties prenantes		X	

CAPITAL HUMAIN

- ÊTRE UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET QUI DÉVELOPPE LES COMPÉTENCES DE SES COLLABORATEURS

Dialogue social en interne	26. Créer les conditions du dialogue social avec les salariés et leurs représentants	X		
Santé, sécurité et bien être	27. Assurer la bonne santé, la sécurité et le bien être des collaborateurs au Siège, dans les Missions Résidentes et au cours des missions	X		
Diversité et égalité	28. Promouvoir la diversité et l'égalité entre les sexes au sein de la BOAD et dans le cadre des projets financés	X		
Développement des compétences	29. Développer les compétences de tous les collaborateurs	X		
Management participatif	30. Mettre en place un management participatif		X	
Rémunérations équitables et transparentes	31. Assurer un système de rémunération équitable et transparent		X	

MATRICE DE MATURITÉ-TRANSFORMATION RSE

ORGANISATION	1 GOUVERNANCE - Politique et Plan stratégique RSE 2020-2024 (accompagner par le cabinet <<goodwill management >>) - Poursuivre l'accompagnement et l'implémentation effective des feuilles de route RSE des structures opérationnelles - Comité RSE-COPIL RSE- Unit2 organisationnelle RSE - Rehaussement de l'unité RSE en domaine - Création d'une communauté RSE Constituée des correspondants RSE (établissement d'une charte et d'une feuille de route/ Animation active de la communauté)	2 COMPTE PROPRE - Faire établir par un cabinet d'expert un bilan d'empreinte carbone - Définir une feuille de route par département pour l'atteinte de la neutralité carbone (Green building, Green transportation, Green IT) et la mise en place de mécanismes de compaction si nécessaire (type plantage d'arbre) - Définition d'une politique d'achats responsables et d'finir un spécialiste de la fonction - Définir une politique Employeur Responsable (ODD3 Santé, ODD5 Diversité, etc.) - Faire établir au même titre que le climat (neutralité carbone) par un cabinet d'experts un bilan de la Banque sur ses impacts sur la biodiversité 3 GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX - Mise en place des 3 lignes de défense (LOD1, LOD2 et LOD3) - Produire une nouvelle cartographie des risques, incluant les normes extra financières, le devoir de vigilance, etc - Clarification des normes et standards E&S
OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES	4 OPPORTUNITES D'AFFAIRES : FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT - Origination d'opportunités de finance et /ou d'investissements dans les secteurs prioritaires du plan Djoliba dans la carte plus spécifique des ODD7Energie/TE, ODD11Ville Durables et ODD14Biodiversité (économie bleue/ Océans) cabinet d'experts : ENEA, The Biodiversity Consultancy, La Ville+) - Financement et/ ou investissements à impact positif - Finance Carbone	5 INCUBATION & PROSPECTIVE - Impulser des réflexions et les expérimenté sur les sujets prospectifs, notamment de Nature based solutions, thématique de risque par le scoring (Microsoft & simplon) - Promouvoir l'économie sociale et solidaire (Fondation BOAD) - Création d'un Fab Lab et d'un fonds d'amorçage pour accompagnement des start Up (Cabinet d'experts) - Organisation d'un hackaton, dans le cadre de la 7ème édition du Ocean kackaton organisé par le campus de la mer, autour de la thématique Nature based solutions dans le cadre de l' ODD 14Biodiversité (économie bleue / océan: Océan Africa Hub)

ENABLERS

6

FORMATION ET GESTION DES COMPETENCES

- Acculturation du COMEX, du CODIR et DIDD à la RSE avec une approche ESG
- Sensibilisation aux ODD7Energie/ TE, ODD11Villes Durables et ODD14Biodiversité (économie bleue/ Océans) avec les partenaires suivants (Cabinet d'experts : ENEA, The Biodiversity Consultancy, LaVille+)
- Sensibilisation et formation sur la notion d'impact positif (Cabinets d'experts)
- Sensibilisation sur la finance carbone
- Organisation d'un séminaire des administrateurs sur la RSE
- S'aguerrir à de nouvelles expertises (type bluebonds, etc.)

6b

CAPITAL HUMAIN

- Les formulaires d'évaluation doivent être ajoutés pour inclure des dimensions RSE/ESG
- Mise en place de guidelines pour permettre aux agents de s'améliorer sur les sujets RSE/ESG, qui pourraient motiver à la production

8

OPERATIONS ET DONNEES

- ESG Analyse (plateforme data pour la production de reporting ESG)

8b

Outils ESG

7

INFLUENCE & PARTENARIATS

- Intégration du reporting extra financier dans nos états financiers
- Maintenir le dialogue avec nos principales parties prenantes
- Contribuer /diriger des groupes d travail externe, des groupes de risques de sécurité d'entreprise
- Première évaluation de la BOAD pour sa préparation à l'adhésion aux principes pour une banque responsable – Q4 2022 (UNEP FI)
- Approfondir nos relations avec nos PTF
- Étoffer les partenaires financiers, notamment les fonds à impact (type farm feet)
- Faire partir d'initiative tels que UNEP FI, TCFD, TNFD, etc.
- École de l'IA en partenariat avec Microsoft & simplon
- TAXONOMIE

9

COMMUNICATION

- Rapport annuel d'activité de la Banque
- Rapport annuel RSE de la Banque
- Rapport intégré
- Préparation d'un document en vue d'un deep dive ESG (investissement)
- Chat bot/ outil d'intelligence collective
- Création d'une bande dessinée pour la jeunesse sur la sensibilisation à la RSE
- Consultation citoyenne autour de la RSE

LISTES DES PROJETS FINANCES EN 2022

N°	Intitulé	secteur	pays
1	Projet d'aménagement hydro-agricole avec des pratiques agricoles intelligentes et résilientes au changement climatique en République du Niger	DAGRI	NIGER
2	Ligne de crédit à court terme en faveur de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) pour le financement partiel de la campagne arachidière 2021-2022	DAGRI	SENEGAL
3	Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants, phase 2 (ProSeR 2) en République du Bénin	DAGRI	BENIN
4	Projet de construction et d'exploitation d'une centrale thermique à cycle combiné d'une capacité contractuelle de 120 MW par la société MALICOUNDA POWER SA AU SENEGAL	DERN	SENEGAL
5	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales, phase 3 (PADEL III) au Burkina Faso	DAGRI	BURKINA FASO
6	Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 42 MWC à AWANDJELO EN REPUBLIQUE TOGOLAISE	DERN	TOGO
7	Projet d'implantation et d'exploitation d'une ligne de fabrication de canettes et d'un complexe brassicole dans la Zone Industrielle de Sèmè-Kpodji par la société COCA-COLA DONGA BOTTLING COMPANY SA au Bénin	DAGRI	BENIN
8	Projet d'aménagement et de bitumage de la route RN1/Aléhéridè — Tchamberi — Soumbou : tronçon Aléhéridè - Tchamberi en République Togolaise	DIEN	TOGO
9	Projet d'implantation et d'exploitation d'une unité intégrée de transformation de coton par la Société des Textiles du Bénin (STB) dans la zone industrielle de Glo-Djigbe au Bénin	DAGRI	BENIN
10	Projet de mise en place de la plateforme unifiée et ouverte de la Vidéo-Protection Urbaine (VPU) dans six (06) villes secondaires et six (06) principaux stades en République de Côte d'Ivoire	DIEN	CÔTE D'IVOIRE
11	Projet de mise en place d'une ligne à court terme en faveur de BGFIBANK Côte d'Ivoire (BGFIBANK CI), pour le refinancement partiel de la campagne de cacao 2022- 2023 en Côte d'Ivoire	DAGRI	CÔTE D'IVOIRE
12	Proposition pour le Financement partiel du projet de modernisation et d'extension des réseaux de la SBEE (ProMER) en République du Bénin	DERN	BENIN
13	Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance récolte indicelle en République de Côte d'Ivoire	DAGRI	CÔTE D'IVOIRE
14	Projet de construction de la section MEKHE-NDANDE de l'autoroute DAKAR-TIVAOUANE-SAINT LOUIS en République du Sénégal	DIEN	SENEGAL
15	Proposition de garantie partielle d'une facilité à court terme octroyée par la Banque Atlantique côte d'Ivoire (BACI) à la compagnie Ivoirienne d'électricité (CIE)	DERN	CÔTE D'IVOIRE
16	Projet de transformation du QUAI SOCOPA0 en appontement pétrolier par la société PETROCI en république de Côte d'Ivoire	DERN	CÔTE D'IVOIRE
17	Projet d'urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR-ZEDAGA) en République du Bénin	DAGRI	BENIN
18	Projet d'urgence de reconstitution du stock de sécurité alimentaire au titre de l'exercice 2023 en République du Mali	DAGRI	MALI
19	Projet d'aménagement de voies urbaines dans la ville de Niamey (aménagement de la section urbaine de la RN25 et réhabilitation du tronçon Niamey-Nyala)	DIEN	NIGER
20	Proposition de prêt pour le financement partiel du programme d'investissement 2022-2025 de la société EIFFAGE DE LA CONCESSION DE L'AUTOROUTE DE L'AVENIR (SECA SA) EN REPUBLIQUE DU SENEGAL	DIEN	SENEGAL

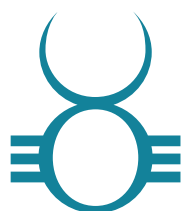
TABLEAU SYNOPTIQUE DES ODD

QUESTIONS ISO 26000	PILIERS	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRES	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTES	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTES
Gouvernance		1 : Intégrer la RSE et les ODD dans la stratégie, la mission et la réflexion éthique professionnelle de la BOAD	1 : Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	1 : Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	16 : Paix, justice et institutions efficaces	16.6 : Institutions efficaces, responsables et transparentes
		2 : Maitriser et piloter les risques opérationnels sur le plan économique social et environnemental				
		3 : Contribuer à l'appropriation/intégration des enjeux RSE par les instances de gouvernance				
		4 : Viser la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties prenantes				
Droits de l'homme	Territoire et droits de l'homme	5 : Assurer le respect des droits des populations dans le cadre des interventions et des projets financés par la BOAD	Sujet mature ou non prioritaire		16 : Paix, justice et institutions efficaces 8 : Croissance économique et travail décent	
		6 : Contribuer au renforcement des mécanismes d'indemnisation des parties prenantes				
		7 : Favoriser le développement de l'économie formelle partout où c'est possible				
		8. Assurer la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes				
Développement local		9. Evaluer et piloter l'impact socio-économique des projets financés par la BOAD dans la sous-région	2 : Partager les impacts de nos projets avec les populations	2 : Partager les impacts de nos projets avec les populations	13 : Lutte contre les changements climatiques 16 : Paix, justice et institutions efficaces	13.3 : Sensibilisation aux changements climatiques 16.6 : Institutions transparentes
		10. Contribuer à la production et à la diffusion de savoir sur les enjeux RSE et les ODD	3 : Organiser le mécénat à travers une fondation	3 : Mettre en place une structure de type fondation 4 : Trouver des partenariats pour la structure de type fondation	17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	17.5 : Investissements ciblés
		11. Mettre en œuvre une démarche de mécénat structurée et alignée sur les ODD				
		12. Promouvoir l'éducation des femmes dans la sous-région	Sujet mature ou non prioritaire		4 : Education de qualité 5 : Egalité entre les sexes	4 : Tous les aspects de cet ODD 5.1 : Lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes et des filles
	13. Contribuer à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région	Sujet mature ou non prioritaire		2 : Faim Zéro (agriculture productive) 15 : Vie terrestre (agriculture responsable)	Tous les aspects de ces ODD	

QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRES	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTES	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTES
Environnement		14 : Evaluer et réduire son empreinte environnementale (énergie, émissions carbone, eau, déchets)	4 : Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne	5 : Management Environnemental	6 : Eau propre et assainissement 11 : Villes et communautés durables 12 : Modes de consommation et de production responsables	6.4 : Gestion durable des ressources en eau 11.6 : Impact environnemental 12.3 : Gaspillage alimentaire 12.5 : Réduction des déchets 12.6 : Adopter des pratiques de type RSE
		15 : Viser la neutralité carbone des activités de la BOAD pour lutter contre le changement climatique		6 : Plan de gestion des déchets		
		16 : Viser l'exemplarité dans la gestion des déchets de la BOAD et contribuer à la mise en place de filières de valorisation				
		17 : Améliorer la durabilité des projets financés en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et l'atteinte des ODD	5 : Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables	7 : Financement de projets par les fonds environnementaux	13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	13.1 : Résilience et adaptation 13.a : Fonds verts 17.3 : Ressources financières supplémentaires 17.5 : Investissements ciblés
				8 : « 100 millions d'arbres » contre la désertification	1 : Pas de pauvreté 2 : Faim Zéro 13 : Mesures relatives aux changements climatiques 10 : Réduire les inégalités 15 : Vie terrestre	Ce projet permet de créer un écosystème socio-économique de lutte contre la pauvreté, la faim et le changement climatique, et pour la paix et la vie terrestre
				9 : Produire des études sur les énergies renouvelables	7 : Energie propre et d'un coût abordable	
				18 : Être leader de la finance climat dans la sous-région	10 : Financement des énergies renouvelables	9 : Industrie, innovation et infrastructure
Ethique des affaires	Clients et partenaires	19 : Lutter contre la corruption active ou passive, les conflits d'intérêt, les paiements illicites et le blanchiment d'argent	Sujet mature ou non prioritaire		16 : Paix, justice et institutions efficaces	16.5 : Lutter contre la corruption
		20 : Promouvoir la RSE auprès de ses clients, sous-traitants et fournisseurs	6 : Promouvoir la labellisation ISO 26000 dans notre écosystème	11 : Promouvoir la labellisation ISO 26000 dans notre écosystème	12 : Modes de consommation et de production responsables	12.6 : adopter des pratiques de type RSE
		21 : Créer des liens durables avec les fournisseurs				
Intérêt du consommateur		23 : Assurer une tarification équitable et transparente des produits et services de la BOAD	Sujet mature ou non prioritaire		1 : Pas de pauvreté 9 : Industrie, innovation et infrastructure 11 : Villes et communautés durables 16 : Paix, justice et institutions efficaces	1.5 : Vulnérabilité 9.1 : Infrastructures durables, résilientes et accessibles 11.a : Développement territorial 16.6 : Institutions efficaces, responsables et transparentes 16.10 : Accès à l'information et protection des libertés
		24 : Favoriser les projets qui améliorent la qualité de vie et les besoins essentiels des populations de la sous-région				
		25 : Avoir une gestion transparente et équitables des réclamations et plaintes des parties prenantes				

QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRES	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTES	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTES
Relations et conditions de travail	Capital humain	26. Créer les conditions du dialogue social avec les salariés et leurs représentants	8 : Renforcer notre communication sociale en interne	13 : Renforcer notre communication sociale en interne	8 : Travail décent et croissance économique	8.5 : Travail décent (dont le dialogue social est une composante)
		27. Assurer la bonne santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs au siège, dans les missions résidentes et au cours des missions	9 : Assurer la sécurité des agents	14 : Assurer la sécurité des agents		8.8 : Droits et sécurité au travail
		29. Développer les compétences de tous les collaborateurs	10 : Développer les compétences de chacun	15 : Développer les compétences de chacun	4 : Education de qualité	4.3 : Formation professionnelle 4.4 : Compétences et accès à l'emploi
		28. Promouvoir la diversité et l'égalité entre les sexes au sein de la BOAD et dans le cadre des projets financés	11 : Soutenir la diversité dans les équipes	16 : Objectifs de diversité	8 : Travail décent et croissance économique 10 : Inégalités réduites	8.7 : Accès des jeunes à l'emploi 10.2 : Autonomisation et intégration 10.3 : Egalité des chances
				17 : Amélioration de la place de la femme par des programmes de leadership	5 : Egalité entre les sexes	5.5 : Accès des femmes aux postes de direction
		30. Mettre en place un management participatif	Sujet mature ou non prioritaire		8 : Travail décent et croissance économique 8.5 : Salaire égal pour un travail de valeur égale	
		31. Assurer un système de rémunération équitable et transparent				

BOAD



**BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**

68 av. de la Libération, BP 1172 Lomé, Togo
Tél.: +228 22 21 59 06 • Fax : +228 22 21 52 67

www.boad.org

